

*Direction du personnel, des services  
et de la modernisation*

**Arrêté du 12 octobre 2004 modifiant l'arrêté du 20 décembre 2001 portant désignation d'emplois éligibles à la nouvelle bonification indiciaire dans les services centraux et assimilés du ministère de l'équipement, des transports et du logement**

NOR : *EQU0410370A*

Le ministre de l'équipement, des transports, de l'aménagement du territoire, du tourisme et de la mer,  
Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;  
Vu la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;  
Vu la loi n° 91-73 du 18 janvier 1991 portant dispositions relatives à la santé publique et aux assurances sociales, et notamment son article 27 ;  
Vu l'ordonnance n° 82-296 du 31 mars 1982 relative à l'exercice de fonctions à temps partiel pour les fonctionnaires et agents des collectivités locales et de leurs établissements publics à caractère administratif ;  
Vu le décret n° 91-1067 du 14 octobre 1991 modifié portant attribution de la nouvelle bonification indiciaire à certains personnels du ministère de l'équipement, du logement, des transports et de l'espace ;  
Vu le décret n° 2001-1162 du 7 décembre 2001 portant modification du décret n° 91-1067 du 14 octobre 1991 portant attribution de la nouvelle bonification indiciaire à certains personnels du ministère de l'équipement, du logement, des transports et de l'espace ;  
Vu l'arrêté du 7 décembre 2001 fixant les conditions d'attribution de la nouvelle bonification indiciaire à certains personnels du ministère de l'équipement, des transports et du logement ;  
Vu l'arrêté du 20 décembre 2001 portant désignation d'emplois éligibles à la NBI dans les services centraux et assimilés du ministère de l'équipement, des transports et du logement ;  
Vu l'arrêté du 19 août 2004 fixant l'organisation de la direction des affaires financières et de l'administration générale ;  
Vu l'arrêté du 19 août 2004 fixant l'organisation des sous-directions de la direction des affaires financières et de l'administration générale,

Arrête :

Article 1<sup>er</sup>

Le présent arrêté a pour objet d'annuler et de remplacer dans l'annexe de l'arrêté du 20 décembre 2001 modifié susvisée la liste des postes éligibles à la nouvelle bonification indiciaire à la direction des affaires financières et de l'administration générale.

Article 2

Le présent arrêté prend effet au 1<sup>er</sup> septembre 2004 et sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'équipement, des transports, de l'aménagement du territoire, du tourisme et de la mer.

Article 3

Le ministre de l'équipement, des transports, de l'aménagement du territoire, du tourisme et de la mer est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à la Défense, le 12 octobre 2004.

Pour le ministre et par  
délégation :  
*Le chef du bureau DPSM/AC1,*  
J. Le Dall

**Annexe à l'arrêté du 12 octobre 2004 modifiant l'arrêté du 20 décembre 2001**

*Direction des affaires financières de l'administration générale*

CATÉGORIE	NOMBRE d'emplois attribués	NOMBRE de points attribués	DÉSIGNATION DE L'EMPLOI	AFFECTATION
A	1	40	Conseiller gestion management	Direction – DIR
A	1	40	Secrétaire général	Secrétariat général – SG
A	1	35	Chef du bureau du droit économique et de l'information juridique	Sous-direction des affaires juridiques – AJ3
A	1	35	Chef du bureau de la vie collective	Sous-direction des prestations logistiques et du cadre de vie de l'administration centrale – LCV1
A	1	35	Chef du bureau des prestations contractuelles aux services de l'administration centrale	Sous-direction des prestations logistiques et du cadre de vie de l'administration centrale – LCV2
A	1	30	Chef du bureau de la politique de gestion des connaissances, des ressources documentaires et archivistiques	Département de la modernisation financière et de l'innovation technologique – MI3
A	1	30	Adjoint au chef du bureau du budget	Sous-direction des affaires financières – bureau du budget - AF1
A	1	30	Adjoint au chef du bureau du droit privé et de la protection juridique	Sous-direction des affaires juridiques – Bureau du droit privé et de la protection juridique – AJ2
A	1	30	Adjoint au chef de bureau de la politique de gestion des connaissances, des ressources documentaires et archivistiques – MI3	Département de la modernisation financière et de l'innovation technologique – Bureau de la politique de gestion des connaissances, des ressources documentaires et archivistiques – MI3
A	1	20	Responsable du secteur « services communs »	Sous-direction des affaires financières – Bureau du budget – AF1
A	1	20	Responsable du secteur « transports et mer »	Sous-direction des affaires financières – Bureau du budget – AF1
A	1	20	Responsable du secteur « synthèse et méthodes »	Sous-direction des affaires financières – Bureau du budget – AF1
A	1	20	Expert ingénierie et commande publique	Bureau du droit public et de la réglementation – AJ1
A	1	20	Expert droit privé	Bureau du droit privé et de la protection juridique – AJ2
A	1	20	Expert en droit communautaire	Bureau du droit économique et de l'information juridique – AJ3
A	1	20	Responsable du secteur « archives »	Département de la modernisation financière et de l'innovation technologique – Bureau de la politique de gestion des connaissances, des ressources documentaires et archivistiques – MI3
A	1	20	Responsable de l'unité marchés publics	Sous-direction des prestations logistiques et du cadre de vie de l'administration centrale – Bureau de l'action administrative et financière – LCV4
A	1	20	Adjoint au chef du bureau	Sous-direction des prestations logistiques et du cadre de vie de l'administration centrale – Bureau de l'action administrative et financière – LCV4
A	1	20	Chef de projet documentaire	Département de la modernisation financière et de l'innovation technologique – Bureau de la politique de gestion des connaissances, des ressources documentaires et archivistiques – MI3
A	1	20	Responsable du centre de ressources documentaires administratif et juridique	Département de la modernisation financière et de l'innovation technologique – Bureau de la politique de gestion des connaissances, des ressources documentaires et archivistiques – MI3

A	1	20	Conseiller de gestion	Secrétariat général – SG
A	1	20	Chargé de formation	Secrétariat général – SG
A	1	20	Responsable du secteur logistique de transport	Sous-direction des prestations logistiques et du cadre de vie de l'administration centrale – Bureau de la vie collective – LCV1
Sous-total A	23	585		
B	1	15	Régisseur d'avances et de recettes	Sous-direction des affaires financières – bureau de la comptabilité administrative centrale – AF2
B	1	15	Responsable de l'unité assistance aux utilisateurs	Sous-direction des affaires financières – bureau du système d'information budgétaire, comptable et de gestion – AF4
B	1	15	Correspondant des services déconcentrés pour la réglementation comptable	Sous-direction des affaires financières – bureau de la réglementation comptable et des contrôles – AF3
B	1	15	Responsable du secteur juridique « Badinter »	Sous-direction des affaires juridiques – Bureau du droit privé et de la protection juridique – AJ2
B	1	15	Animateur hygiène et sécurité	Sous-direction des prestations logistiques et du cadre de vie de l'administration centrale – LCV0
B	1	15	Chef de l'unité de gestion des services de distribution	Sous-direction des prestations logistiques et du cadre de vie de l'administration centrale – Bureau de la vie collective – LCV1
B	1	15	Chef de l'unité gestion de la propreté environnement	Sous-direction des prestations logistiques et du cadre de vie de l'administration centrale – Bureau de la vie collective – LCV1
B	1	15	Adjoint au chef de l'unité reprographie diffusion et responsable des ateliers de reprographie	Sous-direction des prestations logistiques et du cadre de vie de l'administration centrale – Bureau des prestations contractuelles aux services de l'administration centrale – LCV2
B	1	15	Responsable des approvisionnements externes	Sous-direction des prestations logistiques et du cadre de vie de l'administration centrale – Bureau des prestations contractuelles aux services de l'administration centrale – LCV2
B	1	15	Adjoint au chef de l'unité « archive »	Département de la modernisation financière et de l'innovation technologique – Bureau de la politique de gestion des connaissances, des ressources documentaires et archivistiques – MI3
B	1	15	Responsable de l'unité comptable	Sous-direction des prestations logistiques et du cadre de vie de l'administration centrale – Bureau de l'action administrative et financière – LCV4
B	1	15	Responsable de la gestion des personnels PSMO	Secrétariat général – SG
B	1	15	Responsable de la gestion des personnels administratifs et techniques	Secrétariat général – SG
Sous-total B	13	195		
C	1	10	Adjoint au chef de l'unité de gestion des services de distribution	Sous-direction des prestations logistiques et du cadre de vie de l'administration centrale – Bureau de la vie collective – LCV1
C	1	10	Responsable de cellule « achat public » au sein du pôle études et commande publique	Sous-direction des prestations logistiques et du cadre de vie de l'administration centrale – Bureau de l'exploitation technique des bâtiments et de la gestion des espaces de bureau – LCV3
C	1	10	Gestionnaire de personnel	Secrétariat général – SG
C	1	10	Gestionnaire de personnel	Secrétariat général – SG
C	1	10	Secrétaire de direction	Direction – DIR
C	1	10	Secrétaire de direction	Direction – DIR

C	1	10	Secrétaire de direction	Direction – DIR
C				
Sous-total C	7	70		
Total A B C :	36	780		